

**Association de Défense des Usagers du Service Public
de l'eau potable et de l'assainissement dans l'Embrunais**
adresse mail : aduea@laposte.net site internet : aduea-assainissement.fr
Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901 et de son décret d'application du 16 août 1901
Sièges Social et Administratif : c% D. Seymat - Résidence Le Clos du Moulin - 05200 Embrun

Embrun le 06 décembre 2022,



Mme la Présidente de la
Communauté de Communes de Serre-Ponçon
Rue de l'Observatoire
05 200 Embrun

objet :

réunion publique organisée par la CCSP
sur le bilan financier des 12 ans de contrat de concession
réponse du 28/11/22 à notre courrier du 02/11/22

Madame, la présidente,

Nous accusons réception de votre courrier en référence, concernant l'organisation d'une réunion publique spécifique à l'assainissement en janvier 2023 et nous vous en remercions.

Nous relevons que l'objet de cette réunion tel qu'il est énoncé « *réunion publique relative à l'assainissement* » ne correspond pas exactement à celui de notre courrier du 02/11/22 auquel votre lettre répond.

En effet, nous sommes attachés à ce que le point central de cette réunion, porte sur les interrogations qui motivent l'action de l'ADUEA et de ses adhérents : à savoir le bilan financier des 12 ans du contrat de concession avec Véolia/Odalp et de ce que cela implique pour l'avenir.

Notre conviction est que les usagers, qui supportent le coût financier, sont une composante incontournable de négociation, face au verrouillage juridique du contrat de concession passé par les élus de 2009 (contrat qui se poursuit jusqu'en 2039)

Dans l'attente de recevoir de votre part, la date et l'ordre du jour de cette réunion prévue en janvier, nous vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos meilleures salutations,

Jean-Jacques Bloren

Pour le Conseil d'Administration

Nadere RUFFS

anne grosbois
Annegrosbois

Clauie Souffrant